



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 96005

Texte de la question

M. Yves Nicolin appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la nécessité d'ouvrir un centre de rééducation pour déficients visuels dans le département de la Loire. À ce jour, aucun centre de ce type n'existe dans la Loire. Or les déficients visuels sont nombreux, et souhaitent pouvoir bénéficier de cours de locomotion et de conseils en mesure de faciliter leur vie quotidienne. Par ailleurs, une structure adaptée permettrait d'accompagner au jour le jour les personnes déficientes visuelles, notamment dans certaines démarches administratives parfois inaccessibles. Pour toutes ces raisons, l'association « Nos Ailes Froissées » a décidé de porter ce projet devant l'agence régionale de la santé. Il souhaiterait connaître sa position sur ce type de projet et, le cas échéant, les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour faciliter la vie des déficients visuels, notamment dans le département de la Loire.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96005

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4343

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)